



Le culte catholique



Section 2:

Introduction Aux Sacrements



C'est avec affection et reconnaissance que les Chevaliers de Colomb dédient cette série à Luke E. Hart, évangélisteur modèle et Chevalier Suprême de 1953 à 1964.

*Les Chevaliers de Colomb présentent
La série Luke E. Hart
Éléments de base de la Foi Catholique*

INTRODUCTION AUX SACREMENTS

PARTIE DEUX • SECTION DEUX DE LA
CHRÉTIENTÉ CATHOLIQUE

*Quelles sont les croyances d'un Catholique?
Comment un Catholique prie-t-il?
Comment un Catholique vit-il?*

Selon le
Catéchisme de l'Église Catholique

par
Peter Kreeft

Sous la direction du
père Juan-Diego Brunetta, O.P.
Directeur du Service d'information catholique
Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb

Nilil obstat
Le père Alfred McBride, O.Praem.

Imprimatur
Le Cardinal Bernard Law
19 décembre 2000

Le *Nilil Obstat* et l'*Imprimatur* sont des déclarations officielles qu'un livre ou un dépliant est libre d'erreurs doctrinales ou morales. Ces déclarations ne sous-entendent pas que les personnes qui ont accordé le *Nilil Obstat* et l'*Imprimatur* sont en accord avec le contenu, les opinions ou les déclarations exprimés.

Copyright © 2008 par le Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb. Tous droits réservés.

Extraits du *Catéchisme de l'Église Catholique*, édition définitive, © Texte typique latin, Libreria Editrice Vaticana, Citta del Vaticano, 1997. Pour utilisation au Canada, copyright © Concacan Inc., 1998. Tous droits réservés. Reproduit avec la permission de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Pour obtenir le texte complet, visitez : www.editionscecc.ca

Les citations de l'Écriture sainte sont extraites de la version La Bible, traduction officielle de la liturgie, tel que présentée sur le site Internet Bible de la Liturgie, Copyright AELF - Paris - 1980 - Tous droits réservés.

Les extraits en langue latine et en langue anglaise du Droit Canon sont utilisés ici avec l'accord de l'éditeur © 1983 Société de droit canon d'Amérique, Washington D.C.

Des citations tirées de documents officiels de l'Église, de Neuner, Josef, SJ et Dupuis, Jacques, SJ., éditeurs : *The Christian Faith : Doctrinal Documents of the Catholic Church*, 5e édition (New York : Alba House, 1993) Utilisation autorisée.

Avec l'autorisation de l'éditeur, tous droits réservés, nous avons utilisé des extraits du *Vatican Council II : The Conciliar and Post-Conciliar Document Revised Edition*, édité par Austin Flannery OP, copyright © 1992, Costello Publishing Company, Inc., Northport, NY. Ces extraits, en tout ou partie, ne sauraient être reproduits, ni stockés dans un système de gestion d'information, ni retransmis sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photographique, magnétique, numérique ou tout autre, sans l'autorisation explicite de la Costello Publishing Company.

Couverture : Roger van der Weyden (c. 1399-1464), *Autel des sept sacrements*. Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Antwerp, Belgium © Erich Lessing/Art Resource, New York.

Toute représentation, transmission ou reproduction intégrale ou partielle de ce livre, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photographique, magnétique, numérique ou tout autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur, est strictement interdite. Communiquer par écrit avec :

Knights of Columbus Supreme Council
Catholic Information Service
PO Box 1971
New Haven, CT 06521-1971 USA
www.kofc.org/informationcatholique
cis@kofc.org
Téléphone : 203-752-4267
Télécopieur : 203-752-4018
Imprimé aux États-Unis d'Amérique

UN MOT SUR CETTE SÉRIE

Ce livret en est un d'une série de 30 livrets qui offrent une expression familière des principaux éléments du *Catéchisme de l'Église Catholique*. Le pape Jean-Paul II, sous l'autorité duquel le Catéchisme fut d'abord publié en 1992, exprima le désir que de telles versions soient publiées afin que chaque peuple et chaque culture puissent s'appropriier son contenu comme le leur.

Ces livrets ne remplacent pas le Catéchisme, mais sont offerts seulement dans l'esprit de rendre son contenu plus accessible. La série est à certains moments poétique, familière, enjouée et imaginative; en tout temps, elle s'efforce d'être fidèle à la foi.

Le Service d'information catholique recommande de lire chaque mois au moins un livret de la série Hart afin d'obtenir une compréhension plus profonde, plus mature de la Foi.

SECTION 2: INTRODUCTION

AUX SACREMENTS

1. *Qu'est-ce qu'un sacrement?*

Un sacrement est 1) un signe sacré 2) institué par le Christ 3) pour donner la grâce. Il est également important de remarquer que les sacrements sont « confiés à l'Église » (CÉC 1131).*

2. *Les sacrements comme signes*

Tout d'abord, un sacrement est un signe. Un signe veut toujours indiquer ou désigner une réalité extérieure à lui-même. Comme les miracles du Christ dans les Évangiles (que l'Écriture appelle des « signes »), les sacrements enseignent par le « langage des signes ». *Sacrement* veut dire *signe sacré*. « [À] titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement » (CÉC 1123). Cet enseignement est un aspect essentiel de leur raison d'être : plus exactement, ils ont pour but d'être des signes sacrés et d'enseigner le sens du sacré, et la sainteté.

« Les sacrements ont pour fin [1] de sanctifier les hommes, [2] d'édifier le Corps du Christ, enfin [3] de rendre le culte à Dieu » (CÉC 1123).

*CÉC = *Catéchisme de l'Église Catholique*

3. Les sacrements donnent la grâce *ex opere operato*

Toutefois, les sacrements ne font pas que sanctifier les hommes par leur enseignement; en plus, ils donnent réellement la grâce qu'ils signifient (c'est le troisième aspect de la définition en trois parties donnée au paragraphe 1 ci-dessus). Les sacrements ont donc une autre définition : « signes sacrés qui réalisent effectivement ce qu'ils signifient ». Les sacrements sont vraiment efficaces, ils donnent vraiment la grâce.

La « grâce » (voir le paragraphe 8) est un don de Dieu immérité; elle est l'œuvre de Dieu même. En fait, elle est la vie même de Dieu, qu'Il partage avec nous. Dans les sacrements, nous participons à la vie et à l'œuvre de Dieu. « Comme le feu transforme en lui tout ce qu'il touche, l'Esprit Saint transforme en Vie divine ce qui est soumis à sa puissance. » (CÉC 1127)

Les sacrements donnent la grâce *ex opere operato*, c'est-à-dire « du fait de l'accomplissement même de l'acte » et non du fait de l'âme humaine, des sentiments, des expériences ou de l'énergie spirituelle de la personne qui reçoit le sacrement ou de la personne qui l'administre. Elle agit *de l'extérieur vers l'intérieur* plutôt que *de l'intérieur vers l'extérieur*. C'est une action objective et non subjective.

Cela veut surtout dire que cette action vient de l'autre à moi et non de moi. Mais cela veut dire aussi qu'elle n'est habituellement pas ressentie ou éprouvée subjectivement. Dieu demeure un objet de foi plutôt que de sentiment ou d'expérience. Les sacrements ne donnent habituellement pas l'impression d'être miraculeux. (Au sujet des raisons pour lesquelles Dieu reste caché, voir la partie III, section 4, paragraphe 3.)

Bien que les sacrements donnent la grâce *ex opere operato*, provenant de Dieu plutôt que de nos âmes, et du fait de

l'accomplissement même de l'acte, Dieu travaille selon des modes appropriés à l'âme humaine. Il plante les semences de grâce, qui croissent graduellement et non d'un seul coup.

4. Présence du Christ dans les sacrements

Ce troisième aspect de la définition d'un sacrement, soit le fait de donner réellement la grâce (paragraphe 3), est une conséquence du deuxième aspect, soit le fait d'avoir été institué par le Christ et d'être une action du Christ.

En effet, le Christ n'est pas présent seulement à l'origine des sacrements il y a deux mille ans, mais Il est réellement présent et actif en eux maintenant. Le Christ n'est pas passif, mais actif. Il n'est pas seulement signifié, mais aussi agissant. Il ne se tient pas immobile comme le modèle d'un artiste, mais Il travaille comme un artiste.

C'est pourquoi les sacrements ne font pas que signifier la grâce mais la donnent réellement. Comme l'explique le catéchisme, les sacrements sont « efficaces » (font réellement quelque chose) seulement « parce qu'en eux le Christ Lui-même est à l'œuvre : c'est Lui qui baptise, c'est Lui qui agit dans ses sacrements afin de communiquer la grâce que le sacrement signifie. » (CÉC 1127)

5. Conséquences de la présence du Christ et de son action ex opere operato

Cette doctrine n'est pas seulement vraie, mais également puissante : elle change bien des choses dans nos vies, de six manières au moins.

- 1) Puisque le Christ est réellement présent dans chaque sacrement – le même Christ de diverses manières et dans

diverses actions —, nous ne sommes pas seuls, mais avec le Christ, dans tout sacrement.

- 2) Nous sommes aussi avec son Corps, l'Église entière, car là où est le Christ, là est son Corps. Bien qu'il soit toujours reçu par une personne, chaque sacrement est public et communautaire, puisqu'il est administré par toute l'Église catholique (universelle), en vertu de l'autorité de sa Tête, le Christ. Dans chacun des sacrements, c'est le « Christ total », Tête et Corps, qui agit.
- 3) « C'est là le sens de l'affirmation de l'Église⁶ : les sacrements agissent *ex opere operato* (littéralement : “par le fait même que l'action est accomplie”), c'est-à-dire en vertu de l'œuvre salvifique du Christ, accomplie une fois pour toutes. Il s'ensuit que “le sacrement n'est pas réalisé par la justice de l'homme qui le donne ou le reçoit, mais par la puissance de Dieu”.⁷ [Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIIa, q. 68, a. 8.] Dès lors qu'un sacrement est célébré conformément à l'intention de l'Église, la puissance du Christ et de son Esprit agit en lui et par lui, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre. » (CÉC 1128) Alors, quand nous regardons le prêtre, nous devrions voir le Christ parfait et non le ministre imparfait.
- 4) Parce que les sacrements sont l'œuvre du Christ, qu'ils sont l'œuvre de Dieu et non notre œuvre, nous sommes libres de fixer toute notre attention sur Dieu et non sur nous-mêmes et de mettre en Lui, et non en nous-mêmes, toute notre foi et notre espérance.

Les sacrements sont des invitations à oublier nos limites et nos problèmes pour nous perdre en Dieu (et nous trouver ainsi nous-mêmes : voir Matthieu 10, 39). Ils sont une répétition en vue du ciel, où nous serons dans la joie éternelle précisément parce que nous regarderons vers Dieu et non vers nous-mêmes. Ici même, nos moments de plus grande joie sont toujours ceux où nous sommes « tirés hors de nous-mêmes », de nos besoins, de nos projets, de nos inquiétudes, par une vérité, une bonté ou une beauté qui nous donne un petit avant-goût de Dieu.

- 5) Nous pouvons ainsi être libres de tout souci concernant nos imperfections (celles de nos personnes, de notre culte et de ceux qui le rendent avec nous). Puisque Jésus-Christ est réellement présent dans les sacrements, quand nous les célébrons, c'est Lui que nous célébrons, pas nous-mêmes, ni même notre communauté humaine. Bien que tous les sacrements soient communautaires et publics plutôt qu'individuels et privés, ils ne sont pas davantage axés sur la communauté humaine que sur l'être humain individuel. Nous ne devrions pas regarder ce que nous faisons pour le Christ, mais ce que le Christ fait pour nous. Nous ne devrions donc attacher aucune importance au fait que notre voisin à l'église s'habille mal, porte un bébé qui pleure ou chante faux; nous ne devrions pas nous demander non plus s'il est un grand pécheur, ou même un hypocrite. En présence de Dieu, nous ne jugeons et ne critiquons pas; nous ne faisons qu'adorer et aimer.
- 6) Puisque le Christ est réellement présent dans les sacrements, ceux-ci sont un *chemin vers le ciel*, un lieu de

rencontre entre la terre et le ciel, entre le temps et l'éternité. Ils sont *eschatologiques*, ils sont un avant-goût et un aperçu voilé de notre destinée éternelle. Ils sont comme un cadeau de fiançailles de notre Amant divin. Si nous comprenons cela, nous ne nous plaindrons pas que l'Église est « ennuyante ».

6. *Les sacrements ne sont pas de la magie*

Un sacrement est vraiment surnaturel, il est vraiment efficace (il fait « quelque chose de réel »); sous ces deux aspects, c'est comme de la magie. Mais sous au moins un aspect essentiel, un sacrement est tout le contraire de la magie : il est un don gratuit, et il doit donc être librement accepté pour être reçu. Il n'est pas automatique ni impersonnel. Bien qu'il ne vienne pas de l'âme de celui qui le reçoit, il peut être arrêté, en tout ou en partie, par l'âme de celui qui le reçoit, et le degré de grâce que nous recevons dépend du degré de notre foi, de notre espérance et de notre amour.

Recevoir un sacrement, c'est comme ouvrir un robinet dont le réservoir est l'océan entier mais dont la poignée peut être tournée plus ou moins. La puissance et la grâce des sacrements sont infinies, puisque Dieu est leur source, mais « les fruits des sacrements dépendent aussi des dispositions de celui qui les reçoit » (CÉC 1128). C'est comme pour la pluie : les fruits qu'elle produit dépendent de la perméabilité du sol. Ou c'est comme la lumière du soleil : même si nous la recevons au lieu de la produire, nous pouvons en recevoir une plus ou moins grande quantité si nous ouvrons nos yeux plus ou moins largement. La formule théologique qui exprime cette idée est que les sacrements sont efficaces *ex opere operantis* aussi bien qu'*ex opere operato*.

7. Relation entre les sacrements, la foi et la tradition

Bien que nous recevions la grâce des sacrements en proportion de notre foi personnelle, même cette foi privée et personnelle dépend elle-même de la Tradition publique et collective de l'Église, c'est-à-dire ce que le Christ lui a *remis* ou *transmis* (c'est le sens littéral du mot « tradition »). Telle est la formule de saint Paul lorsqu'il définit l'Eucharistie (à 1 Corinthiens 11, 23) : « ce que moi j'ai reçu du Seigneur, et ce que je vous ai transmis ». « La foi de l'Église est antérieure à la foi du fidèle, qui est invité à y adhérer. Quand l'Église célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des apôtres. [...] La liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition. »³ (CÉC 1124) « C'est pourquoi aucun rite sacramentel ne peut être modifié ou manipulé au gré du ministre ou de la communauté. » (CÉC 1125)

8. Qu'est-ce que la grâce?

Les sacrements « donnent la grâce ». Mais qu'est-ce que la grâce?

La grâce a été définie comme « un don de Dieu immérité ». Elle est imméritée pour deux raisons : d'abord parce que Dieu est notre Créateur et ne peut donc rien nous devoir; tous les biens que nous recevons, à commencer par notre existence même, sont des dons de la générosité de Dieu et ne nous sont pas dus en justice. Deuxièmement, la grâce de Dieu est doublement imméritée parce que nous sommes pécheurs; nous avons brisé notre relation d'alliance avec Lui et désobéi à sa loi.

Toutefois, notre désobéissance ne peut changer la nature de Dieu. « Dieu est amour », et Il continue donc à donner sa grâce.

Le péché nous empêche de la recevoir, mais il n'empêche pas Dieu de la donner.

En effet, la grâce n'est pas une *chose* que Dieu donne, comme si elle ressemblait à de l'essence distribuée à la station-service des sacrements. En fait, la grâce de Dieu est Dieu Lui-même, la vie même de Dieu dans nos âmes. Dieu est amour, et le don primordial de l'amant à la bien-aimée est le don de lui-même. C'est ce que l'amant veut par-dessus tout : se donner lui-même à sa bien-aimée. C'est pourquoi la grâce de Dieu est le don qu'Il fait de Lui-même.

Pourquoi l'amant veut-il toujours se donner lui-même à la bien-aimée? Parce que le but essentiel de l'amour est l'intimité, une union plus étroite. La grâce est donc essentiellement une relation d'intimité amoureuse entre le Christ et le chrétien, entre le Christ et son Corps (cf. CÉC 2003). Un accroissement de la grâce signifie une intimité plus grande avec le Christ.

9. *Gratuité de la grâce de Dieu*

Puisque l'amour est nécessairement gratuit, librement donné et librement reçu, nous pouvons obtenir la grâce en coopérant librement avec Dieu (CÉC 2002), pas en recevant des « dépôts » automatiques à notre compte. Nous ne pouvons pas être passifs comme des tirelires. Dieu nous demande d'agir et de choisir. Il prend l'initiative et séduit notre âme, mais Il ne s'impose pas à nous. Lorsqu'Il a accompli l'acte le plus formidable de l'histoire, l'Incarnation, Il a d'abord demandé le consentement de Marie avant de se donner à elle. Elle a coopéré à la rédemption; nous devons faire de même.

Les sacrements fonctionnent de la même manière. D'abord, Dieu prend l'initiative en nous offrant librement la grâce, *ex opere*

operato, dans les sacrements (CÉC 1128). Mais ensuite, nous devons accepter Dieu librement et ouvrir notre âme à sa grâce, *ex opere operantis*. Ainsi, l'initiative appartient entièrement à Dieu, mais les sacrements ne sont pas magiques, automatiques ou impersonnels. Ils sont efficaces *ex opere operato* parce que, comme le Christ nous en a assurés, « en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire » (Jean 15, 5). Ils sont efficaces *ex opere operantis* parce que, comme nous le rappelle saint Augustin, « Dieu qui nous a créés sans nous ne nous sauvera pas sans nous ». Nous ne pouvons pas le faire sans Lui, et Il ne veut pas le faire sans nous.

10. *Le péché et le besoin des sacrements*

L'homme n'avait pas besoin de sacrements au jardin d'Éden, car il connaissait Dieu intimement, face à face. Nous n'aurons pas besoin de sacrements au ciel, pour la même raison. Mais notre nature humaine faible et déchue en a besoin maintenant. Les doutes sur le besoin des sacrements viennent souvent de la perte du sens du péché. Chacun des sacrements, en effet, est conçu pour guérir notre péché de quelque manière et de nous rapprocher de notre innocence perdue et de notre perfection future. C'est l'orgueil qui refuse d'utiliser les humbles moyens matériels que Dieu s'abaisse si gracieusement à nous donner dans les sacrements (voir l'histoire de Naaman le lépreux à 2 Romains 5, 1-14). Dieu nous dit que nous avons besoin des sacrements; qui sommes-nous pour dire le contraire?

Nous avons aussi besoin des sacrements parce que nous ne sommes pas des êtres purement spirituels. Le fléchissement de nos genoux corporels nous aide à fléchir les genoux de notre âme, car le corps et l'âme ne sont pas deux choses distinctes, comme un fantôme et une maison, mais deux dimensions d'une *seule chose*, comme le sens et les mots d'un poème. Cette *seule chose*, c'est

nous-mêmes. Chacun de nous est un « je » unique. Pour cette raison, la réception de l'Eucharistie dans notre bouche est la dimension visible de la réception du Christ dans notre cœur. Notre bouche (le corps) et notre cœur (l'âme) ne sont pas séparés comme deux organes corporels.

Dieu a conçu notre corps pour être une partie essentielle de notre nature, et Il a conçu la religion catholique pour les âmes incarnées qu'Il a créées. Notre but n'est pas la « spiritualité », mais la sainteté; ce n'est pas d'être libérés du corps, mais d'être libérés du péché.

11. Pourquoi l'Église a-t-elle sept sacrements?

Parce que le Christ a institué sept sacrements. Les sacrements doivent être *institué par le Christ*. L'Église ne les a pas inventés; elle les a seulement définis et défendus.

« Il y a dans l'Église sept sacrements :

{1} le Baptême,

{2} la Confirmation ou Chrismation,

{3} l'Eucharistie,

{4} la Pénitence,

{5} l'Onction des malades,

{6} l'Ordre,

{7} le Mariage. » ¹ (CÉC 1113)

Cette doctrine a été définie par le concile de Trente, au XVI^e siècle : « “Attachés à la doctrine des Saintes Écritures, aux traditions apostoliques (...) et au sentiment unanime des Pères”, ² nous professons que “les sacrements de la Loi nouvelle ont tous été institués par notre Seigneur Jésus-Christ”. » ³ (CÉC 1114)

Comment l'Église sait-elle que cela est vrai, et pourquoi lui a-t-il fallu 1 500 ans pour définir cette vérité?

Comme pour les autres dogmes de la Foi, c'est Dieu qui a révélé cette vérité, mais Il l'a révélée graduellement, conformément à la manière d'apprendre de l'humanité. Nous n'apprenons que graduellement à comprendre et à apprécier les grandes vérités, et la grâce divine utilise la nature humaine et son style d'apprentissage plutôt que de les écarter.

Toutes les doctrines importantes ont pris du temps à définir, y compris le canon de la Bible, les deux natures du Christ et la Trinité. « Par l'Esprit qui la conduit "dans la vérité tout entière" (Jean 16, 13), l'Église a reconnu peu à peu ce trésor reçu du Christ [...], comme elle l'a fait pour le canon des Saintes Écritures et la doctrine de la foi [...]. Ainsi, l'Église a discerné au cours des siècles que, parmi ses célébrations liturgiques il y en a sept qui sont, au sens propre du terme, des sacrements institués par le Seigneur. » (CÉC 1117)

L'Église n'ajoute jamais de nouvelles doctrines au « dépôt de la foi » original reçu du Christ, mais elle est conduite par le Saint-Esprit à comprendre graduellement et de mieux en mieux ce « dépôt de la foi ».

12. Pourquoi le Christ a-t-Il institué sept sacrements?

« Les sept sacrements touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien » (CÉC 1210) : la naissance (Baptême), la croissance (Confirmation), le renforcement par la nourriture et la boisson (Eucharistie), la réfection et la restauration (Pénitence), le service des autres (Mariage et Ordre) et la préparation à la mort (Onction des malades). « En cela il existe une certaine ressemblance entre les

étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle. »¹
(CÉC 1210) Chaque transition importante, de la naissance à la mort, est sanctifiée, car notre vie surnaturelle s'édifie sur le fondement de notre vie naturelle, puisque la nature est un genre de programme d'entraînement à notre destinée surnaturelle.

« La participation à la nature divine, donnée aux hommes par la grâce du Christ, comporte une certaine analogie avec l'origine, la croissance et le soutien de la vie naturelle.

[1] Nés à une vie nouvelle par le Baptême, les fidèles sont en effet fortifiés par le sacrement de Confirmation et reçoivent dans l'Eucharistie le pain de la vie éternelle.” »³
(CÉC 1212) Les trois sacrements de l'initiation chrétienne, le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie, constituent le fondement de toute vie chrétienne, comme le font la naissance, la croissance et le renforcement par la nourriture et la boisson pour notre vie corporelle.

2) L'Ordre et le Mariage nous préparent à une vie de service. Les deux se ressemblent, car le sacerdoce aussi est un genre de mariage (un mariage avec l'Église) et le mariage aussi est un genre de sacerdoce (le « sacerdoce de tous les fidèles »), au service duquel est affecté le sacerdoce ministériel (voir la partie III, section 7, paragraphe 9).

3) Enfin, il y a deux sacrements réparateurs : la Pénitence et l'Onction des malades guérissent et fortifient les âmes et les corps. L'Onction des malades, jointe à la réception de la Sainte Communion, est également une préparation au dernier voyage de notre mort; ils sont notre viatique, dont l'étymologie latine veut dire « provisions de voyage ».

13. *Qu'est-ce qui est nécessaire à la validité d'un sacrement?*

Quatre éléments sont nécessaires.

Premièrement, une matière valide, ou le « bon matériel ». Par exemple, l'Eucharistie doit être faite de pain de blé et de vin de raisin, et le Baptême doit se faire avec de l'eau.

Deuxièmement, une forme valide. Les mots essentiels ne peuvent pas être changés : par exemple, « Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang » ou « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Troisièmement, une intention valide, l'intention de faire ce que fait l'Église.

Quatrièmement, une pensée valide, c'est-à-dire la foi et la compréhension de la part de celui qui reçoit le sacrement. Celui-ci doit être un chrétien (avoir la foi au Christ) pour recevoir les sacrements chrétiens. Il devrait aussi comprendre ce qui se passe. Dans le cas du Baptême des nouveau-nés, la foi et la compréhension des parents remplacent celles du bébé.

La quatrième exigence ne doit pas être considérée comme allant de soi. Beaucoup de catholiques ont reçu les sacrements sans avoir été évangélisés ni catéchisés, c'est-à-dire que le minimum essentiel de foi au Christ et de compréhension de ses sacrements fait défaut. Ceux qui reçoivent les sacrements du Christ devraient sûrement pouvoir dire : « je sais en qui j'ai mis ma foi » (2 Timothée 1, 12).

14. *Qui administre les sacrements?*

Le Baptême peut être administré valablement par n'importe qui en cas de nécessité, pourvu qu'il y ait intention de baptiser conformément à l'intention de l'Église, mais un prêtre ou un diacre en est le ministre habituel.

La Confirmation et l'Ordre, dans l'Église occidentale, sont administrés par un évêque.

Le Mariage est administré par l'homme et la femme l'un à l'autre. Le prêtre ou le diacre est le témoin officiel de l'Église.

L'Eucharistie et la Pénitence ne sont administrées que par un prêtre ou un évêque.

L'Onction des malades n'est administrée que par un prêtre ou un évêque.

15. Combien souvent pouvons-nous recevoir les sacrements?

« Les trois sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre confèrent, en plus de la grâce, un *caractère* sacramentel ou "sceau" par lequel le chrétien [...] fait partie de l'Église selon des états et des fonctions diverses. [Ce sceau] [...] est indélébile ⁶, [il] demeure pour toujours dans le chrétien [...]. Ces sacrements ne peuvent donc jamais être réitérés. » (CÉC 1121)

Le Mariage ne peut pas être répété lorsque les deux époux unis par une union sacramentelle valide sont vivants.

L'Onction des malades était naguère appelée « Extrême-Onction ». Ce nom vient du latin *in extremis*, qui veut dire « à l'article de la mort », et on s'attendait à ce que ce sacrement soit administré avant la mort comme préparation finale au passage vers l'éternité. Cela se fait toujours, mais le sacrement est aussi administré plus tôt pendant une maladie qui met la vie en danger, dans l'espoir d'une guérison et d'un rétablissement, et il peut donc être reçu aussi souvent que nécessaire.

L'Eucharistie et la Pénitence sont les deux sacrements de la vie courante, qu'on reçoit fréquemment. Ils font pour l'âme ce que les actes de manger et de se laver font pour le corps. L'Église recommande fortement la réception quotidienne de l'Eucharistie,

mais elle impose l'assistance à la messe chaque semaine et la réception de l'Eucharistie au moins une fois par année pendant le temps de Pâques pour tous les catholiques adultes. La Pénitence est également obligatoire au moins une fois par année, mais sa réception au moins une fois par mois est la pratique qui a aidé beaucoup de gens à progresser vers la sainteté.

16. *Sacramentaux*

Les sacramentaux sont « “des signes sacrés [présentant] une certaine ressemblance aux sacrements” » ¹ (CÉC 1667), mais ils ne sont pas des sacrements au sens strict pour deux raisons. D'abord, ils n'ont pas été institués par le Christ mais par l'Église (« “La Sainte Mère Église a institué des sacramentaux” », CÉC 1667). Ensuite, ils ne produisent pas *ex opere operato* les effets qu'ils signifient, mais ils ont seulement « “des effets [...] [qui] sont signifiés et qui sont obtenus par la prière de l'Église” » (CÉC 1667). « Les sacramentaux ne confèrent pas la grâce de l'Esprit Saint à la manière des sacrements, mais par la prière de l'Église ils préparent à recevoir la grâce et disposent à y coopérer. » (CÉC 1670) De plus, les sacramentaux varient beaucoup plus que les sacrements selon les époques et les lieux. Ils « répond[ent] aux besoins, à la culture et à l'histoire propres au peuple chrétien d'une région ou d'une époque » (CÉC 1668).

17. *Raison d'être des sacramentaux*

« “Par eux, [...] les diverses circonstances de la vie sont sanctifiées” » ¹ (CÉC 1667). « “Chez les fidèles bien disposés, presque tous les événements de la vie sont sanctifiés par la grâce divine qui découle [...] de la mort et de la Résurrection du Christ, car c'est de Lui que tous les sacrements et sacramentaux tirent leur vertu” » ⁶ (CÉC 1670). « C'est pourquoi l'Église donne

la bénédiction en invoquant le nom de Jésus et en faisant habituellement le signe saint de la Croix du Christ. » (CÉC 1671)

« “[I]l n’est à peu près aucun usage honorable des choses matérielles qui ne puisse être dirigé vers cette fin : la sanctification de l’homme et la louange de Dieu » ⁶ (CÉC 1670). Les intentions intérieures ou spirituelles ne sont pas le seul facteur; le pouvoir spirituel de la prière de l’Église recouvre les choses matérielles comme les vagues sur une plage. Dans la tradition catholique, bien plus que chez les protestants, il existe un « sens sacramental » qui unit, au lieu de les diviser, la matière et l’esprit, le profane et le sacré. C’est ainsi que les sacramentaux *sanctifient* ou rendent saints des objets matériels, des temps et des lieux, par exemple les reliques, les jours saints, les églises, les statues, l’eau bénite, les chapelets, les médailles, les processions, les danses religieuses, les pèlerinages, et même des choses « profanes » comme les maisons, les autobus et les bateaux de pêche.

18. Autorité de l’Église sur les sacramentaux

Les sacramentaux viennent souvent de traditions populaires. « Un discernement pastoral est nécessaire pour soutenir et appuyer la religiosité populaire et, le cas échéant, pour purifier et rectifier le sens religieux qui sous-tend ces dévotions » ⁶ (CÉC 1676). L’Église est toutefois beaucoup plus encline à approuver qu’à corriger ces dévotions populaires, car elle croit que « [l]a religiosité populaire, pour l’essentiel, est un ensemble de valeurs qui, avec sagesse chrétienne, répond aux grandes interrogations de l’existence. Le bon sens populaire catholique est [...] un humanisme chrétien qui affirme radicalement la dignité de tout être comme fils de Dieu, instaure [un sentiment de] fraternité fondamentale, apprend à rencontrer la nature comme à

comprendre le travail, et donne des raisons de vivre dans la joie et la bonne humeur, même au milieu des duretés de l'existence. »¹ (CÉC 1676)

19. *L'exorcisme*

Sens du mot : « Quand l'Église demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'*exorcisme*. [...] L'exorcisme vise à expulser les démons ou à libérer de l'emprise démoniaque et cela par l'autorité spirituelle que Jésus a confiée à son Église. » (CÉC 1673)

Pouvoir de l'exorcisme : « Jésus l'a pratiqué,¹ c'est de Lui que l'Église tient le pouvoir et la charge d'exorciser. »² (CÉC 1673)

Formes d'exorcisme : « Sous une forme simple, l'exorcisme est pratiqué lors de la célébration du Baptême. L'exorcisme solennel, appelé "grand exorcisme", ne peut être pratiqué que par un prêtre et avec la permission de l'évêque. Il faut y procéder avec prudence, en observant strictement les règles établies par l'Église.³ [...] Très différent est le cas des maladies, surtout psychiques, dont le soin relève de la science médicale. Il est important, donc, de s'assurer, avant de célébrer l'exorcisme, qu'il s'agit d'une présence du Malin, et non pas [simplement] d'une maladie. » (CÉC 1673)

20. *Funérailles*

Les funérailles sont sacramentelles par nature; elles sont même une sorte d'achèvement de tous les sacrements, car « [t]ous les sacrements [...] avaient pour but la dernière Pâque de l'enfant de Dieu, celle qui, par la mort, Le fait entrer dans la Vie du Royaume. » (CÉC 1680) Elles sont l'affaire de l'Église parce qu'elles sont une « affaire de famille » : « L'Église qui, comme Mère, a porté sacramentellement en son sein le chrétien durant son

pèlerinage terrestre, l'accompagne au terme de son cheminement pour le remettre "entre les mains du Père" ». (CÉC 1683)

Les funérailles ont pour centre le sacrifice eucharistique parce que, dans l'Eucharistie, « l'Église exprime sa communion efficace avec le défunt [...]»¹. C'est par l'Eucharistie ainsi célébrée que la communauté des fidèles, spécialement la famille du défunt, apprend à vivre en communion avec celui qui "s'est endormi dans le Seigneur", en communiant au Corps du Christ dont il est membre vivant » (CÉC 1689).

Les funérailles chrétiennes sont donc des expressions positives de foi et d'espérance : « l'espérance sûre et certaine de la Résurrection ».

« "En effet, morts nous ne sommes nullement séparés les uns des autres, [...] nous nous retrouverons dans le même lieu. Nous ne serons jamais séparés, car nous vivons [...] dans le Christ". »³ (CÉC 1690)

Notes dans les citations du catéchisme

⁶ Cf. Cc. Trente : DS 1608.

⁷ S. Thomas d'A., s. th. 3, 68, 8.

³ Cf. DV 8.

¹ Cf. DS 860; 1310; 1601.

² DS 1600.

³ DS 1601.

¹ Cf. S. Thomas d'A., s. th. 3, 65, 1.

³ Paul VI, const. ap. « Divinae consortium naturae »; cf. OICA praenotanda 1-2.

⁶ Cc. Trente : DS 1609.

¹ SC 60; cf. CIC, can. 1166; CCEO, can. 867.

⁶ SC 61.

⁶ Cf. CT 54.

¹ Documents de Puebla; cf. EN 48.

¹ Cf. Mc 1, 25-26.

² Cf. Mc 3, 15; 6, 7. 13; 16, 17.

³ Cf. CIC, can. 1172.

¹ Cf. OEX 56.

³ S. Syméon de Thessalonique, sep.

« La foi est un don de Dieu nous permettant de le connaître et de l'aimer. La foi, tout autant que la raison, constitue un moyen d'arriver à la connaissance. Toutefois, il n'est pas possible de vivre dans la foi, à moins de passer aux actes. Grâce à l'aide de l'Esprit Saint, nous arrivons à décider de répondre à la révélation divine et de lui donner suite en vivant notre réponse. »

(Édition américaine du Catéchisme catholique, 38. Notre traduction)

Le Service d'information catholique

Depuis leur fondation, les Chevaliers de Colomb se sont occupés d'évangélisation. En 1948, les Chevaliers ont inauguré le Service d'information catholique (SIC) afin de mettre des publications catholiques à bon marché à la disposition du grand public, d'une part, mais aussi des paroisses, des écoles, des maisons de retraite, des installations militaires et des maisons de détention, des parlements, de la profession médicale et autres personnes qui en font la demande. Depuis plus de 60 ans, le SIC a publié et distribué des millions de brochures et des milliers d'autres individus se sont inscrits à des sessions de formation de catéchèse.

Le SIC offre les services suivants afin de vous aider à mieux connaître le Seigneur.

Brochures

Communiquer avec le SIC afin d'obtenir la liste des brochures et de commander celles qui vous intéressent.

Programme d'étude individuelle

Par la poste, le SIC offre un programme gradué d'étude individuelle. Grâce à dix leçons méthodiques, vous aurez fait le tour de l'enseignement catholique.

Programmes en ligne

Le SIC offre deux programmes en ligne. Pour s'y inscrire, visiter le site www.kofc.org/ciscourses.

SERVICE D'INFORMATION CATHOLIQUE

Enseignement catholique véritable. Ne se contente pas des simples opinions.

« En faveur des nouvelles générations, les fidèles laïcs ont à apporter une contribution précieuse, plus nécessaire que jamais, par *un effort systématique de catéchèse*. Les Pères du Synode ont manifesté leur gratitude pour le travail des catéchistes, reconnaissant qu'ils ont «une tâche de grande valeur dans l'animation des communautés ecclésiales». Il va de soi que les parents chrétiens sont les premiers catéchistes, irremplaçables, de leurs enfants (...). Mais nous devons tous, en même temps, être convaincus du «droit» qui est celui de tout baptisé d'être instruit, éduqué, accompagné dans la foi et dans la vie chrétienne. »

Jean-Paul II, *Christifideles Laici*, 34

Exhortation apostolique sur la vocation et la mission des fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde.

À propos des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb, organisme de bienfaisance fraternel fondé en 1882, à New Haven, au Connecticut, par le vénérable serviteur de Dieu l'abbé Michael J. McGivney, constituent l'organisme laïc catholique le plus important du monde entier, puisqu'ils comptent plus de 1,7 million de membres répartis dans les Amériques, l'Europe et l'Asie. Les Chevaliers s'entraident et soutiennent leurs communautés, en contribuant chaque année des millions d'heures de bénévolat à des causes de bienfaisance. Les Chevaliers ont été les premiers à soutenir financièrement les familles dont des membres parmi les corps de policiers et de pompiers ont péri par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, et à collaborer de près avec les évêques catholiques pour protéger la vie humaine innocente et défendre le mariage traditionnel. Pour en apprendre davantage sur les Chevaliers de Colomb, visiter le site www.kofc.org.

Que vous ayez une question spécifique ou que vous désiriez obtenir des connaissances plus étendues ou plus profondes sur la foi catholique. Communiquez avec nous en ayant recours à l'un des moyens suivants:



Knights of Columbus, Catholic Information Service
PO Box 1971, New Haven, CT 06521-1971 USA

Téléphone : 203-752-4267

Télécopieur : 203-752-4018

cis@kofc.org

www.kofc.org/informationcatholique

Proclamer la Foi

au cours du troisième millénaire